

BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- RÉUNION DU 19 NOVEMBRE 2024 -

DÉCISION N° 24 - 07 - 064

Le bureau du conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire, convoqué le 28 juin 2024 s'est réuni le mardi 19 novembre 2024 à partir de 9 heures 30 au SDIS, sis 8 rue du Chanoine Ploton à Saint-Etienne.

Présents :

- Georges ZIEGLER (Président)
- Fabienne PERRIN (vice-présidente)
- Luc FRANCOIS (vice-président)
- Pierre DEVEDEUX (vice-président)
- Nicole PEYCELON (membre du bureau)

Excusé :

- Luc FRANCOIS (vice-président)

Décision 3 : L'avenant relatif à la prolongation du marché de fourniture de gaz médicaux et location de bouteilles.

Pour rappel, en 2020, le SDIS de la Loire a lancé une consultation ayant pour objet la fourniture d'oxygène médical, la fourniture de MEOPA (Mélange Equimolaire d'Oxygène et de Protoxyde d'Azote), la location des bouteilles nécessaires à son utilisation ainsi que les prestations permettant leur mise en œuvre, ceci pour équiper les véhicules de secours du SDIS conformément aux normes en vigueur.

L'enjeu majeur de ce marché est de maintenir le parc de bouteilles de gaz médicaux suffisant afin de garantir l'activité opérationnelle.

Afin d'assurer les missions de secours à personnes et de participation à l'aide à l'urgence dans les meilleures conditions, il est proposé de prolonger le marché en cours d'une durée de 3 mois supplémentaires, soit jusqu'au 28 mars 2025.

Dans l'attente du lancement de la prochaine consultation, les conditions techniques et tarifaires seront identiques jusqu'à la fin de la présente prolongation.

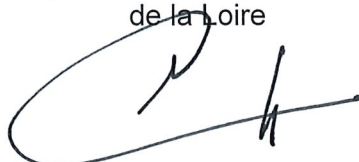
**Vu le rapport présenté par le Président,
le bureau prend la décision suivante :**

Article unique :

Le bureau du Conseil d'administration approuve le projet d'avenant relatif à la prolongation du marché de fourniture de gaz médicaux et location de bouteilles avec la société **AIR LIQUIDE SANTÉ** ci-joint, et autorise le Président à signer ledit document.

Décision adoptée à l'unanimité.

Le Président du conseil d'administration
du Service départemental d'incendie et de secours
de la Loire



Georges ZIEGLER